



ORGANISER
UNE **MANIFESTATION**
ÉCO-RESPONSABLE
à Saint-Jean-de-Monts

Des pistes de réflexion pour un événement respectueux de la nature !



Compétitions sportives, spectacles en tout genre... de nombreuses manifestations sont organisées chaque année à Saint-Jean-de-Monts. La commune dispose d'une attractivité touristique importante, ce qui génère une activité culturelle et sportive dense.

Ces manifestations ont un impact réel sur l'environnement : production de déchets non-triés, multiplication des transports, consommation d'eau et d'énergie, pollution des sols...

Il existe, cependant de nombreuses pistes permettant de limiter les conséquences néfastes de ces rassemblements sur notre environnement. Ce guide a pour vocation de vous présenter les actions et bonnes pratiques indispensables pour organiser une éco-manifestation.

Sommaire

L'ÉCO-COMMUNICATION	3
... OU COMMENT MARQUER LES ESPRITS ET NON L'ENVIRONNEMENT !	
LES DÉCHETS	4
... OU COMMENT EN PRODUIRE MOINS ET TRIER MIEUX !	
LES MILIEUX NATURELS	4
... OU COMMENT MIEUX LES COMPRENDRE, POUR MIEUX LES PRÉSERVER !	
LES ACHATS	6
... OU COMMENT RÉALISER DES CHOIX ÉCO-RESPONSABLES.	
LES TRANSPORTS	7
... OU COMMENT RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR, LES PROBLÈMES DE STATIONNEMENT ET D'ACCESSIBILITÉ.	

L'ÉCO-COMMUNICATION

... OU COMMENT MARQUER LES ESPRITS ET NON L'ENVIRONNEMENT !

Choisir, comparer, réajuster, sont les maîtres mots pour une éco-communication. Des étapes primordiales pour rendre votre communication écolo !

CHOIX DU SUPPORT

Nous vous conseillons de limiter la taille des supports papiers, de choisir grammage moindre et un format standard.

► Réalisez vos supports sur des papiers et avec encres aux impacts environnementaux limités, du type écolabel ou équivalent.



Exemple de logotypes

► Dématérialisez votre communication à destination de la presse et des partenaires, par le biais des canaux numériques : disque dur, clé USB, envoi mail, web...

► Des espaces d'affichage libre destinés aux associations à but non lucratif, sont à votre disposition :

- Entrée du stade scolaire, rue du Both ;

- À l'intersection de la rue Neuve et de la rue des Moulins ;

- Rue Auguste Lepère, à proximité du square Albert Pommier ;

- Quartier des Demoiselles, à proximité de l'arrêt de bus ;

- Orouët : à l'angle du chemin du Pey Brûlé et de l'avenue d'Orouët.

Pour toute autre demande, contactez les services techniques municipaux au 02 51 58 16 56.

CHOIX GRAPHIQUE

Lors de la conception de votre support de communication :

► Évitez les aplats de couleur afin de diminuer la quantité d'encre utilisée.

► Écartez tout effet graphique, tels que les aspects métallisés ou les pelliculages. Ces techniques nécessitent l'utilisation de produits chimiques.

► Intégrez les mentions « Ne pas jeter sur la voie publique », « Triez pour qu'il soit recyclé ».

CHOIX D'IMPRESSION

► Limitez le nombre d'impression.

► Choisissez un imprimeur local réalisant des actions en faveur de l'environnement, du type imprim'vert ou équivalent.



Le conseil d'Emma

Comparez le nombre d'impressions réalisées, par rapport au nombre diffusées, pour réajuster l'année suivante.

Faites des économies !



LES DÉCHETS

... OU COMMENT EN PRODUIRE MOINS ET TRIER MIEUX !

Définir au préalable le type de déchet et sa quantité, permet une meilleure gestion avant, pendant et après l'événement.

OBTENTION DE POUBELLES

Pour obtenir des poubelles (papiers / cartons-emballages plastiques / déchets résiduels / verre), l'organisateur doit envoyer ou déposer en mairie une demande écrite. Les conteneurs fournis présentent un étiquetage, rappelant les consignes de tri. Des affiches expliquant ses consignes sont également téléchargeables sur le site trivalis.fr.

UN FACTEUR DE RÉUSSITE : L'IMPLICATION DES BÉNÉVOLES

Informez les bénévoles de l'impact environnemental de la manifestation :

- ▶ Indiquez l'implantation des poubelles de tri,
- ▶ Rappelez les consignes de tri.

Le conseil
d'Emma



Trivalis propose des aides aux organisateurs !

- ▶ Pour l'achat de vaisselle traditionnelle.
- ▶ Pour la mise à disposition de gobelets réutilisables.
- ▶ Pour équiper en gourdes les jeunes sportifs vendéens.
(En partenariat avec Vendée eau).

Questionnaire et informations complémentaires via le lien suivant : www.trivalis.fr/Formulaires-vaisselle-bio-gobelets.html

LES MILIEUX NATURELS

... OU COMMENT MIEUX LES COMPRENDRE, POUR MIEUX LES PRÉSERVER !

Saint-Jean-de-Monts se caractérise par la richesse de ses espace naturels : 4 000 hectares de marais, 8 km de plage, 765 hectares de forêt. Autant de milieux, à la biodiversité aussi précieuse que fragile !

LE BALISAGE

▶ Dans le cas d'une randonnée, utilisez les sentiers existants afin de ne pas modifier l'état initial du site

- ▶ Installez un balisage non permanent. Privilégiez, si possible, des matériaux biodégradables (chaux, panneaux amovibles...).

Les bombes de peinture, les agrafes, pointes et vis sont interdites sur la flore.

- ▶ Faîtes votre balisage à pied ou à vélo.
- ▶ Canailisez la circulation des visiteurs en renforçant le balisage des espace sensibles, pour assurer leur protection : dune, haut de plage...

RESPECT DU MILEU

- ▶ Ne jetez pas vos déchets en dehors des poubelles destinées à cet effet.
- ▶ Informez et sensibilisez tous les participants et les spectateurs au développement durable et à la protection des sites. L'association de développement du

bassin versant de la baie de bourgneuf (ADBVB) met à disposition des associations des supports de communication. Pour plus d'informations : www.baie-bourgneuf.com/

- ▶ Le bruit est une nuisance pour la faune. Sensibilisez les participants aux perturbations sonores, afin de ne pas bouleverser la quiétude des animaux de la forêt.
- ▶ Surveillez qu'il n'y ait aucune cueillette de végétaux.

LE NETTOYAGE

- ▶ Assurez le nettoyage, la remise en état des lieux et procédez au ramassage de la signalétique, dans les 24 h à l'issue de la manifestation.



Le conseil d'Emma



Demandez aux participants de s'engager dans une démarche environnementale, en leur faisant signer un document de charte environnementale.

LES ACHATS

... OU COMMENT RÉALISER DES CHOIX ÉCO-RESPONSABLES.

Il faut être vigilant aux caractéristiques des produits que vous achetez.

LES DENRÉES ALIMENTAIRES

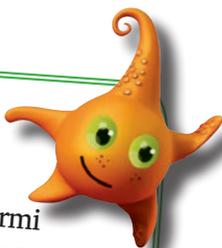
Préférez les produits locaux ou de saison :

- ▶ les produits sans emballage ou en grand conditionnement.

LES PRODUITS PROMOTIONNELS

- ▶ Limitez les produits distribués.
- ▶ Évitez les objets jetables, du type ballon gonflable.

Astuce



Pour vous y retrouver parmi les logos, consultez en ligne le guide pratique publié par l'ADEME www.ademe.fr/logos-environnementaux-produits

LES TRANSPORTS

... OU COMMENT RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR, LES PROBLÈMES DE STATIONNEMENT ET D'ACCESSIBILITÉ.

Lors d'une manifestation, le nombre de déplacements par transport augmentent de manière significative, jusqu'à représenter 90% des émissions de gaz à effet de serre d'un événement.

LE COVOITURAGE

Vous pouvez inciter au covoiturage en informant sur les sites existants :

- ▶ www.covoiturage.vendee.fr/.
- ▶ www.roulezco.fr/

(possibilité d'inscrire votre manifestation).

AUTRES TRANSPORTS

Préférez l'utilisation des transports doux :

- ▶ Vélo ou marche.
- ▶ Informez sur les transports en commun permettant d'accéder à la manifestation : *La littorale* durant la période estivale, le bus urbain, le train.
- ▶ Indiquez les emplacements des bornes de recharges de véhicules électriques : place du 11 Novembre, devant la gare routière. Mais aussi, des aires de stationnement aux alentours de la manifestation.
- ▶ Pensez à valoriser vos actions en matière de transport sur vos supports de communication.

L'HÉBERGEMENT DE PROXIMITÉ

- ▶ Favorisez les hébergements de proximité en consultant le site de l'office de tourisme : www.saint-jean-de-monts.com/dormir.html

POUR UNE ACCESSIBILITÉ À TOUS

Aidez les personnes handicapées à profiter pleinement de la manifestation.

Quelques pistes de réflexion :

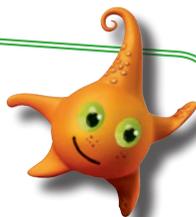
- ▶ Vérifiez que les lieux soient accessibles aux personnes à mobilité réduite (toilettes, restauration, visibilité de la scène ou du site).
- ▶ Formez les bénévoles pour qu'ils guident les personnes handicapées.

Pour vous aider, vous pouvez vous appuyer sur des associations ou des organismes tels que :

- ▶ Association des paralysés de France (APF)
- ▶ Comité départemental du sport adapté (CDSA)
- ▶ Comité départemental handisport (CDHD)
- ▶ JACCEDE : guide collaboratif des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite partout en France www.jaccede.com

Astuce

Lors de votre campagne de communication, informez de votre engagement sur l'accessibilité de votre événement.



LISTE D'ORGANISMES RESSOURCES

► Mairie de Saint-Jean-de-Monts

18, rue de la Plage – BP 706
85160 Saint-Jean-de-Monts Cedex
02 51 59 97 00

► Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

46, place de la Paix
85160 Saint-Jean-de-Monts
02 51 58 07 89

► TRIVALIS

02 51 45 14 51
www.trivalis.fr

► Association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf

02 51 39 55 62
www.baie-bourgneuf.com/

► ADEME

02 40 35 68 00
www.paysdelaloire.ademe.fr/

► Office de tourisme de Saint-Jean -de-Monts

67, esplanade de la Mer
08 26 88 78 87

Le conseil d'Emma



Chaque association sportive est invitée à se rapprocher de sa fédération. Celle-ci, édite également des guides spécifiques.

Sources

- ADEME - Guide de l'éco responsabilité : www.ecoresponsabilite.ademe.fr/n/eco-communiquer/n:60
- Trivalis – pour le tri et la réduction des déchets lors de vos évènements
- Cellule départementale Sports de Nature de la Vendée - Charte pour l'organisation des manifestations sportives dans le milieu naturel

Ce document est disponible en ligne sur le site de la ville de Saint-Jean-de-Monts, rubrique environnement.